Vie des associations

Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide

Président d'honneur Adam Rayski (1913-2008)
Président Jacques Lewkowicz
Présidente-déléguée Claudie Bassi-Lederman
Secrétaire Générale Raymonde Baron

Paris, le 26 janvier 2015

Lettre ouverte à **Madame Sanita Pavļuta-Deslandes**
Déléguée permanente de la Lettonie auprès de l' **UNESCO**
7 place de Fontenoy
75352 Paris 07 SP France

Madame la déléguée permanente de la Lettonie auprès de l'Unesco,

L'*Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide* (UJRE*) apprend avec stupeur, consternation, incompréhension, que la Lettonie aurait demandé l'annulation de l'exposition intitulée *« Enfance volée. Victimes de l'Holocauste vues par les enfants détenus dans le camp de concentration nazi de Salaspils »*, exposition dont le vernissage devait avoir lieu aujourd'hui, en cette veille de la *« Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste »*, l'année même où le monde entier s'apprête à célébrer le soixante dixième anniversaire de la libération des camps nazis.

L'***UJRE*** souhaiterait connaître le motif de ce revirement qu'elle interprète comme une décision de nature quasi négationniste. Elle se demande en effet s'il convient d'ajouter foi aux explications que le directeur du fonds « Mémoire historique » et organisateur de cette exposition aurait données à l'agence de presse RIA Novosti. Comme lui, cependant, elle ne comprend absolument pas comment la trace des crimes commis par les nazis et leurs complices pourrait nuire à l'image d'un État européen moderne. Elle ne voit pas en quoi l'exposition des dessins serait subversive, en quoi elle porterait atteinte à l'image d'un État membre de l'Union européenne, partant à l'image de l'Union européenne tout entière.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame la déléguée permanente de la Lettonie auprès de l'Unesco, les assurances de notre très haute considération. ■

Claudie Bassi-Lederman
Présidente-déléguée de l' ***UJRE***

Jacques Lewkowicz
Président de l' ***UJRE***

UJRE – 14 rue de Paradis 75010 PARIS – 01 47 70 62 16 – lujre@orange.fr – ujre.monsite-orange.fr

* L'UJRE, issue du mouvement de résistance « Solidarité » naît en 1943, dans la clandestinité, dans et par la Résistance à l'occupant nazi.

NDLR Construit en 1941 à proximité de Riga, le camp de Salaspils (en allemand Kurtenhof) était au départ un camp de transit destiné à accueillir 15 000 déportés – juifs et politiques – principalement originaires de la région. Il devint en 1943 un camp de concentration sinistre et fut le lieu d'exécutions de masse, le nombre des victimes variant entre 3 000 (source lettone) et 100 000 (source soviétique). Un mémorial a été construit par les Soviétiques sur l'emplacement du camp.

Camp de Salaspils au début de sa construction | 1941/1942
© Bundesarchiv, 101III-Duerr-056-09A / Dürr / CC-BY-SA

Ambassade de Lettonie en France
Fait à Paris, le 27 janvier 2015
N°2.3.2.-132

M. Jacques Lewkowicz
Président de l'Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide
Mme Claudie Bassi-Lederman
Présidente - déléguée de l'Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide
14 rue de Paradis
75010 Paris

Monsieur le Président, Madame la Présidente-Déléguée,

Je vous remercie de votre courrier daté du 26 janvier concernant l'exposition *« L'Enfance volée »* initialement prévue par la Délégation permanente de la Fédération de Russie au siège de l'UNESCO. Etant consciente de l'intérêt et la sensibilité qu'une telle information suscite au sein de la communauté juive, j'ai l'honneur de vous présenter le point de vue letton sur cette situation, estimant que vous avez raison d'exprimer le doute sur la foi à ajouter aux informations diffusées par l'agence de presse Ria Novosti.

La Lettonie n'a ni annulé, ni interdit la tenue de l'exposition « L'Enfance volée » à l'UNESCO. La Délégation permanente de Russie a informé notre Délégation de son projet d'exposition moins d'un mois avant son ouverture en proposant à la Lettonie de la soutenir et de s'y associer. Après avoir sollicité plus de renseignements quant à son contenu et n'ayant reçu que des informations très partielles et tardives, nous avons pu constater qu'il s'agissait d'une exposition et d'un film de M.Alexander Dyukov et sa fondation « Mémoire Historique », déjà exposés à Moscou en 2012 et ayant créé un scandale à l'époque à cause de la déformation clairement tendancieuse et venimeuse de l'histoire lettone. Par ailleurs, le contenu de l'exposition et le film ne traitent de l'Holocauste que marginalement, son principal sujet étant un autre. Compte tenu également du fait que son auteur A. Dyukov a publiquement menacé de faire exploser une ambassade lettone et d'exécuter nos citoyens, nous avons informé la Délégation permanente de Russie de nos observations et indiqué qu'il était impossible à Lettonie de s'associer à une telle manifestation. Toutefois, dans l'esprit de commémorer la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste, nous avons proposé à la Délégation de Russie une coopération pour présenter au siège de l'Unesco une exposition de qualité et en rapport direct avec le thème de l'Holocauste, notamment en proposant la projection d'un documentaire « Controversial History » qui présente les témoignages des survivants de l'Holocauste en Lettonie et traite également du camp de Salaspils. A ce jour, nous n'avons pas reçu de réponse.

La Délégation permanente de Russie nous a précisé qu'elle n'avait pas besoin de l'accord de la Lettonie pour l'exposition. Nous avons appris la décision russe d'annuler l'exposition par le biais des articles de l'agence de presse russe Ria Novosti.

Je saisis cette occasion pour vous assurer, Monsieur le Président, Madame la Présidente-Déléguée, que la Lettonie condamne les idéologies totalitaires, les crimes contre l'humanité et dénonce de façon catégorique l'Holocauste comme le plus atroce des crimes du régime nazi. La Lettonie commémore les victimes de l'Holocauste et se consacre à la recherche, l'enseignement et la mémoire de l'Holocauste dans l'esprit des objectifs de l'International Holocaust Rememberance Alliance dont elle est membre. Chaque année, de nombreuses manifestations de commémoration de l'Holocauste sont organisées en Lettonie pour garder vivante la mémoire et rendre hommage aux victimes. Un travail considérable est accompli par la Commission des historiens sous l'égide du Président de Lettonie depuis 1998, entre autres, pour pallier au manque de recherche sur l'Holocauste qui était impossible sous l'occupation soviétique.

Il ne s'agit nullement pour la Lettonie de craindre qu'un travail de mémoire et de recherche sur l'histoire puisse nuire à son image, c'est tout le contraire, et les actions menées par le gouvernement letton en témoignent. La question qui se pose face à ces articles est de savoir pourquoi une telle tentative de dénigrement médiatique se déroule précisément au moment où la Lettonie vient de débuter sa présidence au Conseil de l'Union européenne. Je me permets de joindre à la présente lettre la déclaration du Ministère des Affaires étrangères letton concernant cette affaire.

Restant à votre disposition, je vous prie, Monsieur le Président, Madame la Présidente-Déléguée, de recevoir les expressions de ma parfaite considération.

Sanita Pavļuta-Deslandes
Ambassadeur de Lettonie en France
Délégué permanent auprès de l'UNESCO
6, Villa Saïd, 75116 Paris - tél: 33 1 53 64 58 10, fax: 33 1 53 64 58 19
courriel: embassy.france@mfa.gov.lv

Déclaration du Ministère des Affaires étrangères letton (28 janvier 2015)

Sur la proposition par la représentation permanente de la Fédération de Russie auprès de l'UNESCO d'organiser l'exposition "Enfance volée" dans le cadre de la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste

L'approche sélective de la Fédération de Russie concernant la commémoration de l'Holocauste est assez étonnante : la Russie veut organiser une exposition sur la Lettonie pour marquer la *Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste*. Dans le même temps, la Russie elle-même, contrairement à la majorité des pays européens, n'a pas établi une *Journée commémorative de l'Holocauste*. De cette façon, la Russie continue la tradition soviétique de dissimulation des événements de l'Holocauste, en les passant sous silence.

À la fin de 2014, la Délégation permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Unesco a invité la délégation lettone à coopérer dans l'organisation de cet événement. Bien que l'information sur l'événement proposé soit fragmentée et incomplète, il était possible de conclure que l'exposition organisée à Moscou en 2012 par le chef de la *"Fondation de la mémoire historique"*, M. Aleksandr Dyukov, constituait la base de l'exposition proposée. Cette exposition particulière de 2012 a été largement reconnue pour son interprétation biaisée de l'histoire et ses informations faussées qui n'avaient rien à voir avec la recherche académique objective sur l'Holocauste. Il ne s'agit pas seulement d'un traitement irresponsable des faits historiques, le comportement inconvenant et inacceptable de M. Dyukov a montré que la participation dans cet événement ainsi que les objectifs de l'exposition devraient être soigneusement examinés. M. Dyukov a ouvertement menacé la Lettonie et ses citoyens (pour être plus précis, il a menacé de brûler l'Ambassade de Lettonie et de tuer un citoyen letton). Une telle attitude et comportement ne sont pas conformes à l'esprit de la *Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste* ou de nature à encourager une recherche sincère et sérieuse. Suite à des consultations avec les représentants de la Lettonie, l'événement proposé a été annulé par la Délégation permanente de la Fédération de Russie.

La Lettonie est toujours prête à participer à un événement utile et éducatif, ayant pour but de raconter la tragédie de l'Holocauste dans la Lettonie occupée par l'Allemagne nazie. Dans ce cadre, la Lettonie a proposé de participer à ce type d'événement avec son film *"L'histoire controversée"*, dédié à l'expérience vécue par le peuple letton pendant les occupations par des puissances étrangères. Ce film invite le spectateur à faire connaissance avec les survivants d'une catastrophe sans précédent - l'Holocauste, les survivants du camp de concentration de Salaspils, créé par les nazis pendant la Seconde Guerre mondiale sur le territoire letton, qui ont survécu également l'occupation soviétique inhumaine de la Lettonie. La Lettonie est toujours prête à un dialogue constructif afin de dissiper les malentendus et l'ignorance. Un échange ouvert d'idées au sujet de l'histoire en fait partie. La Lettonie espère sincèrement que le film *"L'histoire controversée"* sera montré dans l'Unseco dans un proche avenir. La Lettonie a toujours condamné toutes les idéologies totalitaires, les crimes contre l'humanité et les crimes de la Seconde Guerre mondiale. La Lettonie condamne catégoriquement l'Holocauste et commémore ses victimes. En tant que membre de l'*Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste* la Lettonie soutient pleinement, à échelle nationale et internationale, les objectifs énoncés dans la *Déclaration de Stockholm sur l'enseignement de l'Holocauste, le souvenir et la recherche*. La Lettonie soutient tous les efforts affectés à la recherche et à la commémoration de cet héritage tragique du XXe siècle.

Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide

Président d'honneur Adam Rayski (1913-2008)
Président Jacques Lewkowicz
Présidente-déléguée Claudie Bassi-Lederman
Secrétaire Générale Raymonde Baron

Paris, le 26 janvier 2015

à **Mme Irina Bokova**
Directrice Générale de l'UNESCO
7, place de Fontenoy
75352 Paris 07 SP France

Madame la Directrice générale de l'Unesco,

L'*Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide* (**UJRE***) vient d'apprendre avec stupéfaction et consternation l'annulation de l'exposition *« Enfance volée. Victimes de l'Holocauste vues par les enfants détenus dans le camp de concentration nazi de Salaspils »* qui devrait s'ouvrir ce jour au siège parisien de l'Unesco. Annulation décidée, semble-t-il au motif que cela peinerait un État-membre de se voir rappeler un passé nazi dont nous attendrions plutôt qu'il se démarque.

L'**UJRE** s'étonne du motif invoqué, à savoir que cela ternirait, par delà l'image de la seule Lettonie, celle de l'Union européenne. Comme si taire le crime sauvait l'honneur…

L'**UJRE** a fait part de son indignation à la déléguée permanente de la Lettonie auprès de l'Unesco.

L'**UJRE**, n'a garde d'oublier qu'aux termes du préambule de l'acte constitutif de l'Unesco, *« La guerre naissant dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix »*, un objectif auquel elle ne peut que souscrire, de par les valeurs héritées de ses fondateurs.

L'**UJRE** est consciente du rôle de votre institution qui, forte de ses 195 États-membres, a la mission de contribuer à la paix par l'éducation, la science, la culture et l'information.

L'**UJRE** s'était fait un plaisir et un devoir de signaler, dans le numéro de janvier de sa revue mensuelle, la *Presse Nouvelle Magazine*, les expositions que l'Unesco organise à l'occasion de la célébration de la *Journée internationale dédiée aux victimes de l'Holocauste*, en cette année où le monde entier célèbre la libération des camps nazis et la victoire sur le nazisme.

Nous vous assurons de la sympathie de tous ceux qui, c'est le cas de l'immense majorité de nos adhérents et de notre lectorat, vivent dans leur mémoire les crimes du nazisme.

C'est avec plaisir qu'avec votre autorisation, nous publierions à l'attention des lecteurs de la *Presse Nouvelle Magazine*, votre réaction à l'annulation de cette exposition.

Nous vous informons que dans la mesure où le régime des droits d'auteur le permet, nous sommes disposés à publier gracieusement dans notre mensuel, la *Presse Nouvelle Magazine*, les photos d'enfants qui ne seront pas exposées dans vos locaux.

Veuillez agréer, Madame la Directrice générale, les assurances de notre très haute considération. ■

C. Bassi-Lederman

Claudie Bassi-Lederman
Présidente-déléguée de l' **UJRE**

Jacques Lewkowicz
Président de l' **UJRE**

P.J. Copie de notre lettre ouverte à Madame Sanita Pavļuta-Deslandes, Déléguée permanente de la Lettonie auprès de l'UNESCO.

* L'UJRE, issue du mouvement de résistance *« Solidarité »* naît en 1943, dans la clandestinité, dans et par la Résistance à l'occupant nazi.

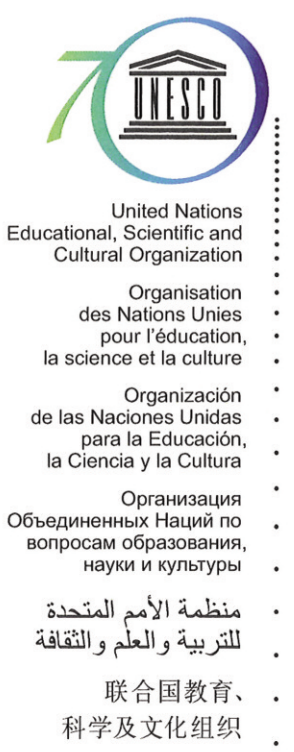

La Directrice générale

Monsieur Jacques LEWKOWICZ
Président

Madame Claudie BASSI-LEDERMAN
Présidente déléguée

Union des Juifs pour la résistance
et l'entraide
14 rue de Paradis
75010 PARIS

Réf. : DG/1/15/0749

11 FEV. 2015

Monsieur le Président,

Madame la Présidente déléguée,

Je vous remercie de votre lettre du 26 janvier relative au projet d'exposition *Enfance volée, Victimes de l'Holocauste vues par les enfants détenus dans le camp de concentration nazi de Salapils*.

L'UNESCO n'a été impliquée à aucun moment dans le projet de cette exposition, qui est une initiative de la Fédération de Russie. Comme son contenu concernait également la Lettonie, il est d'usage que les délégations s'entendent entre elles avant de présenter une demande conjointe auprès du Secrétariat. Dans ce cas, une telle demande n'a pas été soumise.

Le travail de l'UNESCO sur la Shoah repose sur la conviction qu'une investigation exhaustive, rigoureuse et sincère du passé, aussi longue et difficile soit-elle, est le seul chemin à même de conduire les peuples à se réconcilier avec leur mémoire. C'est à cette condition que les nations touchées par le génocide perpétré contre le peuple juif et par d'autres crimes commis à la même période pourront construire les bases d'un véritable dialogue entre des narratifs historiques encore souvent divergents, dans le respect des souffrances de chacun et dans la reconnaissance pleine et entière des faits historiques.

L'UNESCO va continuer d'agir en ce sens, et comme vous le savez, nous avons fait de l'enseignement de l'histoire de la Shoah l'un des piliers de notre combat pour la construction de la paix. Je me suis personnellement engagée à ce que cette histoire fasse l'objet d'une plus grande attention dans les systèmes éducatifs de nos Etats membres, comme un événement sans précédent de notre histoire universelle. Notre engagement est concret, et prend de multiples formes :

.../...

7, place de Fontenoy
75352 Paris 07 SP, France
Tél. : +33 (0)1 45 68 10 00
Fax : +33 (0)1 45 68 55 55
www.unesco.org

formation des professeurs, manuels scolaires, partage des bonnes pratiques sur la manière d'aborder ce sujet dans les classes... Depuis plusieurs années, l'UNESCO fournit aux ministères concernés les recommandations et l'assistance technique indispensables pour enseigner plus et mieux. Nous avons créé des réseaux et des chaires sur l'enseignement de l'histoire de la Shoah et la prévention des génocides dans les universités. Nous contribuons à la préservation des documents d'archives et des sites comme le camp allemand nazi de concentration et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Nous encourageons cet enseignement dans des régions du monde où il n'est pas encore assuré. Nous venons justement de publier une grande étude sur l'état de l'enseignement de l'Holocauste dans le monde, en partenariat avec l'Institut *Georg Eckert*.

C'est dans le cadre de ce vaste programme éducatif, scientifique et culturel que l'UNESCO organise et accueille régulièrement des événements publics et des expositions consacrées à l'histoire du génocide du peuple juif et des crimes nazis - ainsi l'exposition *Courage et créativité dans /es ghettos de Varsovie et de Vilnius* en décembre 2013, avec les Délégations permanentes de Pologne et de Lituanie, le symposium *Permanence du Yiddish* organisé avec la Maison de la culture Yiddish - Bibliothèque Medem et le B'nai B'rith en novembre 2012 et tout récemment la poignante exposition consacrée à la découvede du Camp d'Auschwitz Birkenau, avec le Mémorial de la Shoah.

Cet esprit de partenariat est essentiel pour mener à bien ce combat pour la tolérance, la compréhension, la dignité humaine et la paix. Cet effort n'est durable que s'il est partagé par tous, et je sais que nous saurons saisir les opportunités futures de coopération sur ce sujet qui nous rassemble.

Avec mes remerciements renouvelés, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Madame la Présidente déléguée, l'assurance de ma considération distinguée,

Irina Bokova